

Salaires :

Il faut construire une politique collective dans les entreprises et sur la branche

Le syndicat de référence dans l'Informatique, l'Ingénierie, les Etudes et le Conseil

❖ Une politique salariale déstructurée

20 ans d'individualisation des salaires ont conduit pour les 800 000 salariés relevant de la Convention Syntec à une profonde déstructuration de la politique salariale. Le dogme des directions refusant toutes mesures collectives conduit à des absurdités : les nouveaux embauchés de 2008 ont un salaire plus élevé que les expérimentés recrutés pendant les vaches maigres de 2002 à 2004.

Pour un travail égal conduisant à un même positionnement dans le référentiel métier de l'entreprise, on voit couramment des écarts de salaire de 1 à 2, voir plus.

Nous savons bien que le fait d'avoir ou non une augmentation dépend plus de la capacité potentielle de nuisance individuelle (la menace implicite ou explicite de partir) que de la contribution réelle au résultat.

❖ Une inflation qui mange les augmentations au mérite !

Avec une inflation qui remonte, un salarié augmenté de 10 % fin 2008 et qui n'a rien eu en 2007 n'est même pas récompensé pour la moitié de ces 10 %. En mélangeant récompense de l'investissement dans le travail et maintien du pouvoir d'achat les directions minorent les effets des augmentations au mérite.

❖ Construire des règles collectives

Pour la CFDT reconstruire une politique salariale dans les entreprises et sur la branche passe par :

- La construction d'une grille de minima de branche cohérents et respectés ;
- Des mesures collectives :
 - Pour les salariés les plus proche des minima de branche,
 - Pour les salariés abonnés aux années sans augmentations individuelles,
 - Pour les salariés de retour d'une absence de longue durée (maladie, maternité, congé de formation).

❖ La grille des salaires « Syntec »

Il existe sur la branche une grille de salaire minimaux négociée chaque année entre les employeurs et les syndicats. Cette grille démarre à 1298 € pour les employés, 1775 € pour les techniciens et 1751 € pour les Ingénieurs et Cadres. Première absurdité depuis le 1^{er} mai le Smic (1308€) est supérieur aux deux premier niveau de la grille ; deuxième absurdité un technicien débutant est mieux payé qu'un cadre débutant ; troisième absurdité le minima applicable à un salarié technicien expérimenté qui devient cadre baisse de plus 300 € par mois. Belles garanties apportées à une « promotion » !

❖ Une Journée d'Action le 12 juin

Cerise sur le gâteau, les fédérations patronales nous proposent une hausse des salaires inférieure à l'évolution de l'inflation. Dans ce contexte et pour faire écho aux mouvements qui se sont déjà déroulés sur ce thème à Capgemini, Atos Origin Intégration, EDS, Tibco, Business Object la CFDT organise le 12 juin une journée d'action centrée sur les salaires et le déroulement des carrières.

La CFDT, c'est faire.

Dans l'Informatique, l'Ingénierie, les études, le Conseil, le Sondage et les Foires et Salons s'organiser

pour construire de nouveaux **droits**

Pour obtenir des résultats

Aujourd'hui, j'adhère !

Adhérer à la CFDT, c'est :

▪ **Avoir la parole, participer et agir !**

...✦ C'est le choix d'un syndicat proche des salarié(e)s.

▪ **Être informé, conseillé, défendu !**

...✦ C'est le choix d'un syndicat utile aux salarié(e)s.

▪ **Privilégier le résultat !**

...✦ C'est le choix d'un syndicat efficace.

▪ **Lutter pour l'emploi, le pouvoir d'achat et de
meilleures conditions de vie et de travail !**

...✦ C'est le choix d'un syndicalisme ambitieux qui profite à chacun.

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Entreprise / Établissement :

Secteur d'activité :

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à retourner à :

Fédération F3C CFDT – Pôle Conseil Publicité
47/49 avenue Simon Bolivar
75 019 Paris



[RESPECTE]